



ORGANISATION DU TIR SPORTIF ÉTÉ
SAISON 2022/2023

ADDITIF RÉGIONAL AU RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE F.F.TIR
VIE NATIONALE 2022-2023



SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
PARTICIPATION : CONDITIONS, DÉROGATIONS, SURCLASSEMENTS	4
PRINCIPES DE QUALIFICATIONS AUX CHPTS DE FRANCE	5
CATÉGORIES D'ÂGES.....	6
CALENDRIER GESTION SPORTIVE	7
ARBALÈTE FIELD IR 900	8
ARBALÈTE MATCH 30M	9
ARMES ANCIENNES	10
BENCH-REST RIMFIRE.....	13
CARABINE 50M - PISTOLET 25/50M	15
CARABINE 300M I.S.S.F. et I.S.R.....	18
CIBLE MOBILE 50M	20
ÉCOLES DE TIR PLATEAU	22
PLATEAU FO-SO	24
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	26
TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES	28
CHAMPIONNATS DES CLUBS 25/50M et F.O./S.O.....	30

IMPORTANT INFORMATIONS GÉNÉRALES

R.C.L.	Mme Denise VILLA	rcl@lrtidf.org	Tél. 06 77 45 95 41
R.C.L. adjoint	M. Sébastien BLANCHOUIN	rel@lrtidf.org	Tél. 06 65 13 05 46
G.A.L.S	Mme Joany CAKIN	competitions@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 38 76
Ligue	Mme Sylvia GARNIER	secretariat@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 34 20

1. CONTACT AVEC LES ATHLÈTES

Les Présidents de club doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et e-mail) soient accessibles sur ITAC.

2. PARA-TIR

Les athlètes para-tir seront intégrés dans tous les niveaux des compétitions de la gestion sportive. Tout tireur s'engageant dans une épreuve valide ne pourra pas concourir dans la même épreuve PARA-TIR.

3. DÉROGATIONS

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site de la Ligue. **Les Responsables Compétitions des Départements (R.C.D.) devront inclure dans leur palmarès - avant de les transmettre à la Ligue - les résultats H.M. de leurs athlètes, s'ils souhaitent tirer leur échelon régional en Île-de-France, afin qu'ils apparaissent dans la liste des athlètes qualifiés.**

4. PLANS DE TIR

La Ligue diffuse tous les plans de tir sur son site.

5. INSCRIPTIONS

Les clubs signalent à la Ligue par écrit les athlètes qui ne désirent pas participer aux championnats régionaux afin qu'ils soient retirés des plans de tir et qu'ils ne soient pas facturés.

6. ENGAGEMENTS - FACTURATIONS

Les clubs n'ayant pas encore réglé les engagements de leurs athlètes aux différents championnats de la saison 2021/2022 ne pourront pas participer aux championnats de la saison 2022/2023.

Le montant des factures doit être intégralement réglé avant le début du championnat concerné.

À partir du moment où le club réceptionne la confirmation des inscriptions de ses athlètes et qu'ils sont donc retenus pour participer aux divers championnats régionaux concernés, la Ligue Régionale de Tir de l'Île-de-France inclura les athlètes inscrits dans les facturations des clubs et aucune possibilité d'avoir ou de déduction ne sera permise en cas de désistement pour quelque raison que ce soit.

Le règlement est à effectuer par virement bancaire sur le compte de la Ligue Régionale de Tir.

7. CODE VESTIMENTAIRE (voir G.S. F.F.Tir – page 13)

À tous les échelons de la GS : tous les vêtements portés par les concurrents lors de ces compétitions devront être des tenues sportives appropriées pour les athlètes.

Les tenues dites « camouflage », « combat » ou « police » sont interdites.

Pour les disciplines ISSF/WSPS : le port du jean bleu (ou denim) est interdit. Pour le cas spécifique des épreuves Mixte par équipe Pistolet 10m, les athlètes concernés devront porter la même tenue (haut) lors de la phase qualificative et la phase finale.

Durant les compétitions, les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux règles. Ils ne sont pas autorisés à porter tout type de sandales, ni à retirer leurs chaussures (avec ou sans chaussettes).

Pour les disciplines hors ISSF/ WSPS : le port du jean est accepté sous réserve qu'il soit de couleur uniforme, sans trous et sans découpes effilochées.

8. RÉSULTATS et PALMARÈS

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS des résultats** et leur **palmarès** (l'export n'est pas un palmarès) de leurs championnats au secrétariat de la Ligue (secretariat@lrtidf.org) et au gestionnaire sportif (competitions@lrtidf.org).

RAPPEL du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR 2022-2023 (extraits)

A.1. PARTICIPATION

A.1.1. Conditions

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la GESTION SPORTIVE :

- Les athlètes en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTIR au minimum un mois avant la date du 1^{er} championnat et validée par le Président du club, certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour rappel : Le certificat médical au dos de la licence est désormais inutile et il ne sera plus nécessaire de présenter un certificat médical lors des championnats. Sur ces championnats la présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur.

- Ayant satisfait au principe de qualification, propre à chaque épreuve (voir A.2.1 GS F.F.Tir) et défini pour chaque niveau
- Régulièrement inscrits à la compétition concernée, leur club ayant acquitté les droits afférents à celle-ci.

Les athlètes devront présenter leur licence en récupérant leur fiche planning.

Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration au secrétariat de la manifestation, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits bétabloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite seulement au moment de son contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

A.1.3. Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour raison valable, un athlète ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, exceptionnellement et uniquement par écrit, demander une dérogation pour :

- Être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre ligue.
- Ou obtenir la prise en compte du championnat départemental à titre de championnat régional.
- Ou obtenir la qualification directe à l'échelon supérieur.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la Ligue et sur ITAC.

Les dérogations seront accordées :

- **à l'échelon départemental**, par le Responsable Compétition de son Département (RCD) ou par le Président du Comité Départemental (si pas de RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, - **et qui enverra un double de son accord à la Ligue** -
- **à l'échelon régional**, par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Attention : les demandes de dérogation sont obligatoires même pour les athlètes dont la ligue n'organise pas d'échelon qualificatif dans une discipline donnée.

Il est de la responsabilité de l'athlète de demander au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation puis de transmettre, aussitôt le championnat tiré, la preuve et le résultat de sa participation au RCD de son département ou au RCL de sa ligue.

A.1.5. Surclassements (voir GS Fédération & A.1.5)

- Les athlètes ayant opté pour leur catégorie réelle ou de surclassement lors de première compétition inscrite au calendrier de la Section Compétition, devront, **dans une épreuve donnée**, conserver cette même catégorie jusqu'à la fin de la saison sportive et ce pour toutes les compétitions officielles fédérales.
- Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.
- Dans toutes les épreuves de la discipline Écoles de Tir, le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG (selon les épreuves). Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

Cas particulier (voir GS Fédération & A.1.7)

Les étrangers licenciés à la F.F.Tir qui participent aux différents échelons verront leurs résultats apparaître sur le palmarès au rang qui leur revient avec la mention ET sans que le classement des autres tireurs n'en soit affecté.

Ils recevront le cas échéant une médaille correspondant à leur performance, mais ne pourront revendiquer un quelconque titre, ni une sélection en Équipe de France.

Au maximum un seul tireur de nationalité étrangère, licencié à la F.F.Tir, peut faire partie d'une équipe.

EXTRAITS du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR

A.2. ORGANISATION

A.2.1. Principes de qualifications aux Championnats de France

DISCIPLINES	PRINCIPES DE QUALIFICATION	ÉCHELONS QUALIFICATIFS
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATIFS en 1 ou 2 fois) (point minimum à réaliser)	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ou INTER DÉPARTEMENTAUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
BENCH REST TSV	OPEN	
ARBALETE MATCH 30M	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
ÉCOLES DE TIR PLATEAU PLATEAU PARA-TRAP	RÉGIONAUX OBLIGATOIRES	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
CARABINE 300M I.S.S.F – I.S.R.	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS TIREURS EN FONCTION DES QUOTAS DÉFINIS DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
JEUNES PARA-TIR	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
10 MÈTRES 25-50 MÈTRES PARA-TIR 10M PARA-TIR 25-50M ARBALETE FIELD 18M ARBALETE FIELD IR900 ÉCOLES DE TIR CIBLE CIBLE MOBILE TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES ARMES ANCIENNES RIMFIRE	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS ATHLÈTES EN FONCTION DES <u>QUOTAS</u> DÉFINIS DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

CATEGORIES D'ÂGES : SAISON 2022/2023

Poussins	PF ou PG	nés après le 31/12/12
Benjamins	BF ou BG	nés entre le 01/01/11 et le 31/12/12
Minimes	MF ou MG	nés entre le 01/01/09 et le 31/12/10
Cadets	CF ou CG	nés entre le 01/01/06 et le 31/12/08
Juniors	JF ou JG	nés entre le 01/01/03 et le 31/12/05
Dames 1 ou Seniors 1	D1 ou S1	nés entre le 01/01/78 et le 31/12/02
Dames 2 ou Seniors 2	D2 ou S2	nés entre le 01/01/63 et le 31/12/77
Dames 3 ou Seniors 3	D3 ou S3	nés avant le 01/01/63
Vétérans Arbalète Field	VA	nés avant le 01/01/68

CALENDRIER GESTION SPORTIVE PRINTEMPS-ÉTÉ – SAISON 2022/2023

25	Match qualificatif EdT IOM	FÉVRIER 2023	CHOISY-le-ROI
----	----------------------------	---------------------	---------------

04 et 05 04 et 05 12 25-26 27 au 31	Championnats <u>interdépartementaux</u> SIL. MÉTAL. PETIT CALIBRE et CARABINE PC Match qualificatif Skeet Olympique Match qualificatif 25/50M STAGE ANIMATEUR DE CLUB CHAMPIONNATS DE FRANCE F.F.S.U./U.N.S.S.	MARS 2023	ÉTRÉCHY CHATEAUX MONTESSON MELUN ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON
--	---	------------------	---

01 à définir 08 et 09 09 15 16 16 16 16 16 15 et 16 22 23 25 au 27 28-29 et 30 à définir 30	Match qualificatif EdT IOM Championnats <u>interdépartementaux</u> SIL. MÉTAL. FIELD Championnats <u>interdépartementaux</u> CIBLE MOBILE 50M <i>Date limite championnats départementaux Armes Anciennes</i> Match qualificatif Skeet Olympique <i>Date limite championnats départementaux Arbalète Field IR 900</i> <i>Date limite championnats départementaux Bench Rest Rimfire</i> <i>Date limite championnats départementaux Cible Mobile 50M</i> <i>Date limite championnats départementaux SM PC et Carabine PC</i> STAGE ANIMATEUR DE CLUB Championnats <u>interdépartementaux</u> ARBALÈTE FIELD IR900 Championnats RÉGIONAUX FOSSE OLYMPIQUE adultes et Écoles de Tir Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES 100M Match qualificatif 25/50M Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES 25 et 50M Championnats RÉGIONAUX SIL. MÉTAL. FIELD Championnats RÉGIONAUX SKEET OLYMPIQUE et SKEET Écoles de Tir	AVRIL 2023	BUC à définir ÉTAMPES CHARMENTRAY MELUN ROMAINVILLE GONESSE SOUPPES/LOING SENS VERSAILLES à définir CHAMBLY
--	--	-------------------	---

01 01 06 06 06 et 07 06 et 07 06 et 07 06 et 07 06 et 07 07 13 17 au 20 20 et 21 26 et 27 26 au 29	<i>Date limite des Championnats Départementaux 25/50m</i> Match qualificatif EdT IOM Championnats RÉGIONAUX Bench Rest RIMFIRE Championnats RÉGIONAUX CARABINE 300M I.S.S.F. Championnats RÉGIONAUX ARBALÈTE FIELD IR 900 Championnats RÉGIONAUX ARBALÈTE MATCH 30M Championnats RÉGIONAUX CIBLE MOBILE 50M Championnats RÉGIONAUX SIL. MÉTAL. PETIT CALIBRE et CARABINE PC Match des 3 Ligues Champagne/Normandie/Ile-de-France 25-50M <i>Date limite des Championnats Départementaux Tir aux Armes Réglementaires</i> Match qualificatif Skeet Olympique CHAMPIONNAT DE FRANCE TSV ARMES DE POING Championnats RÉGIONAUX 25-50M Championnats RÉGIONAUX 300M I.S.R. (International Service Rifle) CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE TIR 10M	MAI 2023	OLLAINVILLE MONTESSON VERSAILLES ROMAINVILLE LIVRY-GARGAN ÉTAMPES ÉTRÉCHY PONTOISE CHARMENTRAY CHATEAUX PROVINS et PONTOISE VERSAILLES MONTBÉLIARD
--	--	-----------------	--

02 au 04 03 et 04 06 au 10 07 au 11 11 09-10 et 11 17 16 au 18 16 au 18 21 au 25 22 au 25	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS SKEET OLYMPIQUE Championnats RÉGIONAUX 25-50M CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH REST gros calibre CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES Match qualificatif 25/50M Championnats RÉGIONAUX TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES Match qualificatif Skeet Olympique CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE FIELD IR 900 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH-REST RIMFIRE CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE MATCH 30M	JUIN 2023	CHATEAUX PROVINS et PONTOISE LA FARE-LES-OLIVIERS CHATEAUX FRANCONVILLE VERSAILLES CHARMENTRAY TARBES LONS-le SAUNIER CREIL THAON-les-VOSGES
---	--	------------------	--

01 au 02 04 au 09 06 au 09 05 au 12 09 13 au 16 20 au 22	Match interligues 10/25/50/FO/SO CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE TRAP/FOSSE OLYMPIQUE CHAMPIONNAT DE FRANCE CIBLE MOBILE 50M CHAMPIONNAT DE FRANCE 25/50M/300M et PARA-TIR CHPT DE FRANCE DES CLUBS PISTOLET 25M-CARABINE 50M CHAMPIONNAT DE FRANCE S.O. et ÉCOLES DE TIR PLATEAU CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR ARMES RÉGLEMENTAIRES	JUILLET 2023	CHATEAUX CERNAY GIEN CHATEAUX CHATEAUX CHATEAUX VOLMERANGE
--	---	---------------------	--

06 au 12	CHAMPIONNAT DE FRANCE SILHOUETTES MÉTALLIQUES	AOÛT 2023	AUSSAC
----------	---	------------------	--------

Championnats RÉGIONAUX SIL. MÉTAL. GROS CALIBRE à tirer dans une autre Ligue
Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES PLATEAUX à tirer dans une autre Ligue

ARBALETE FIELD IR 900

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

- I.1 - DATES ET LIEU :** **SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 AVRIL 2023**
1^{ère} Compagnie d'Arbalétriers
37 rue de la Libre Pensée
93230 ROMAINVILLE

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au : **16 AVRIL 2023**.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de Tir de Seine-Saint-Denis.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

- II.1 - DATES ET LIEU :** **SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 MAI 2023**
1^{ère} Compagnie d'Arbalétriers
37 rue de la Libre Pensée
93230 ROMAINVILLE

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :

- Le responsable départemental de Seine-Saint-Denis transmettra le **fichier export ISIS** des championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 16 AVRIL 2023 au soir** et adressera à la Ligue le **plan de tir prévisionnel** sur lequel se seront inscrits **tous les athlètes** ayant participé aux interdépartementaux et désireux de tirer les régionaux.

- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **28 AVRIL 2023** sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>).

- **Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à competitions@lrtidf.org et secretariat@lrtidf.org) au plus tard :**

le 17 AVRIL 2023 au soir, date de clôture des inscriptions.

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les CADETS et les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **28 AVRIL 2023**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

- III.1 - DATES ET LIEU :** **16 au 18 JUIN 2023 à TARBES**

- III.2 - QUALIFICATION :** Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

900 ARBALETE FIELD IR900	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE QUOTAS
			REGX	
	CG	90	libre	8
	JG	90	libre	9
	D1	90	libre	17
	S1	90	libre	45
	VA	90	libre	27

ARBALETE MATCH 30M

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 MAI 2023**

STAND DE TIR DE LIVRY-GARGAN
Stade Municipal
93190 LIVRY-GARGAN

L'accès aux Championnats Régionaux est libre.

I.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :

- Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui sera également disponible sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront au plus tard le **21 AVRIL 2023 au soir** dûment remplies.

- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **28 AVRIL 2023** sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>).

- **Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à competitions@lirtidf.org et secretariat@lirtidf.org) au plus tard le 21 AVRIL 2023 au soir, date de clôture des inscriptions.**

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **28 AVRIL 2023**.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : **du 22 au 25 JUIN 2023 à THAON-les-VOSGES**

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

III - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

030 ARBALETE MATCH 30M	CAT	NOMBRE	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
		DE COUPS	REGX	
	S1	60	Point à faire en une fois	-

ARMES ANCIENNES

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au : **09 AVRIL 2023**.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX - QUALIFICATION

Attention : suite aux résultats des championnats départementaux un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles aux championnats régionaux.

Les listes des qualifiés par discipline seront mises en ligne le **13 AVRIL 2023** sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org>).

II.1 - DATES ET LIEUX :

100m

DIMANCHE 23 AVRIL 2023
au STAND DE L'ACS de SOUPPES SUR LOING
Chemin communal, rue des Eaux
Le Coudray
77460 SOUPPES SUR LOING

25 et 50m

VENDREDI 28 – SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 AVRIL 2023
STAND DE VERSAILLES
02 route de Saint-CYR
78000 VERSAILLES

Plateau

Championnats à tirer dans une autre Ligue

II.2 - INSCRIPTIONS EN LIGNE et PLANS de TIR

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 09 AVRIL 2023 au soir**.

Disciplines Plateau :

Les tireurs devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

Disciplines Cible :

Chaque athlète doit s'inscrire en choisissant sur le site internet de la Ligue sa (ou ses) série(s). Les athlètes pourront s'inscrire dans autant de disciplines qu'ils le souhaitent sous réserve de places suffisantes dans le plan de tir.

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS - 100m

[le 14 AVRIL 2023](#)

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS - 100m

[le 16 AVRIL 2023](#)

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS - 25 et 50m

[le 17 AVRIL 2023](#)

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS - 25m, 50m

[le 20 AVRIL 2023](#)

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur club ou de la Ligue.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **5 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **10 €** par discipline, pour les ADULTES.

Disciplines Plateau : suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site internet de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **20 AVRIL 2023**.

II.5 - RÉCOMPENSES :

Une médaille sera attribuée aux 3 premiers de chaque discipline.

Un diplôme sera remis s'il y a moins de 3 participants dans une épreuve donnée.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du **07 au 11 JUIN 2023** à **CHATEAUROUX**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

DISCIPLINE	N° INFO	O-R	CAT	LIGUE IDF	CHPT DE FRANCE
				REGX	QUOTAS
MIQUELET	601	OR.	S1	libre (1)	35
	701	REP	S1	libre (1)	35
MAXIMILIEN	602	OR.	S1	libre (1)	8
	702	REP	S1	libre (1)	37
MINIE	603	OR.	S1	libre (1)	30
	703	REP	S1	libre (1)	60
WHITWORTH	604	OR.	S1	libre (1)	10
	704	REP	S1	libre (1)	80
COMINAZZO	605	OR.	S1	libre (1)	15
	705	REP	S1	libre (1)	70
KUCHENREUTER *	706	REP	JG	libre (1)	15
	606	OR.	S1	libre (1)	25
	706	REP	S1	libre (1)	70
COLT	607	OR.	S1	libre (1)	50
WALKYRIE	608	OR.	D1	libre (1)	5
	708	REP	D1	libre (1)	18
MARIETTE *	712	REP	JG	libre (1)	8
	712	REP	S1	libre (1)	85
TANEGASHIMA	614	OR.	S1	libre (1)	8
	714	REP	S1	libre (1)	40
VETTERLI	715	REP	JG	libre (1)	12
	615	OR.	S1	libre (1)	25
	715	REP	S1	libre (1)	58
HIZADAI	616	OR.	S1	libre (1)	8
	716	REP	S1	libre (1)	38
MANTON	621	OR.	S1	libre (1)	15
	721	REP	S1	libre (1)	30
LORENZONI	622	OR.	S1	libre (1)	23
	722	REP	S1	libre (1)	23
MALSON	623	OR.	S1	libre (1)	20
	723	REP	S1	libre (1)	75
TANZUTSU	628	OR.	S1	libre (1)	5
	728	REP	S1	libre (1)	75
PENSYLVANNIA	636	OR.	S1	libre (1)	12
	736	REP	S1	libre (1)	58
LAMARMORA	637	OR.	S1	libre (1)	35
	737	REP	S1	libre (1)	85

(1) sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

Attention : suite aux résultats des départementaux un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles aux championnats régionaux.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

RAPPEL :

Extrait des RÈGLES SPÉCIFIQUES BENCH-REST et RIMFIRE de la GESTION SPORTIVE NATIONALE de la F.F.Tir (p. 37) :

La qualification pour le championnat de France se fera par le biais de quota de qualification sur la base des résultats réalisés lors des championnats régionaux.

Si les départements ne sont pas en capacités d'organiser l'échelon départemental, l'accès au championnat régional sera possible directement.

Match : 1 jour de compétition avec 3 matchs et changement de postes à chaque match.
Classement sur 750 points.

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au : **16 AVRIL 2023**.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

SAMEDI 06 MAI 2023
Stand de Tir de MONTESSON
PRO PATRIA
201 rue du 8 mai 1945
78360 MONTESSON

II.2 - INSCRIPTIONS :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui sera également disponible sur le site de la Ligue. Ils les renverront au plus tard par mail (competitions@lirtidf.org et secretariat@lirtidf.org) le **21 AVRIL 2023 au soir** dûment remplies.

Date de clôture des inscriptions : le 21 AVRIL 2023

La Ligue met en ligne le **28 AVRIL 2023**, sur son site, le plan de tir.

III.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à **15€**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 21 au 25 JUIN 2023 à CREIL**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

996 CARABINE 22 LR RIMFIRE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	
	S1	150	Point à faire en une fois	70

997 BENCH REST CARABINE LOURDE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	
	S1	25	-	OPEN *

998 BENCH REST CARABINE LÉGÈRE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	
	S1	25	-	OPEN *

999 CARABINE HUNTER	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	
	S1	25	-	OPEN *

* L'accès au championnat de France Bench-Rest est open. Les tireurs souhaitant y participer devront s'inscrire par le biais d'une fiche d'engagement.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au : **01 MAI 2023**.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX : QUALIFICATION

La qualification des athlètes aux championnats régionaux dans ces disciplines, pour lesquelles un quota a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du Championnat Départemental (voir tableaux pages 16 et 17).

Les listes des qualifiés par discipline et catégorie seront mises en ligne le 05 MAI 2023 sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org>).

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX : **SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 MAI 2023**
SAMEDI 03 et DIMANCHE 04 JUIN 2023
77160 PROVINS et 95300 PONTOISE

STAND DE TIR DE L'APTC PROVINS (pour les dpts 77-91-93-94)
Route de Chalautre
77160 PROVINS

STAND DE TIR DE PONTOISE (pour les dpts 75-78-92-95)
Les Fonds Saint-Antoine
Rue de l'Hermitage
95300 PONTOISE
Tél. 01 30 38 01 80

II.2 - INSCRIPTIONS ET PLANS DE TIR : RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 01 MAI 2023 au soir**.

Chaque athlète qualifié doit valider son inscription aux championnats régionaux en choisissant sur le site internet de la Ligue sa (ou ses) série(s).

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PISTOLET : **[le 09 MAI 2023](#)**

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS CARABINE : **[le 11 MAI 2023](#)**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (PIST et CAR) : **[le 15 MAI 2023](#)**

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur club ou de la ligue.

La Ligue publie sur son site les plans de tir définitifs le 17 MAI 2023 puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 7 € par discipline, pour les MINIMES, CADETS et JUNIORS,
- 13 € par discipline, pour les ADULTES.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - **DATES ET LIEU** : du 05 au 12 JUILLET 2023 à CHATEAUROUX

III.2 - **QUALIFICATION** : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAUX DES QUOTAS DE PARTICIPATION aux CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

PISTOLET STANDARD 25M
N° INFO : 250

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	15	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	12	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	6	Choix
Dames 2	60	D2 D3	6	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	22	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	20	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	15	Choix

PISTOLET PERCUSSION CENTRALE 25M
N° INFO : 251

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	20	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	25	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	15	Choix

PISTOLET 25M
N° INFO : 252

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles	60	MF CF	8	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	15	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	5	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	20	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	38	Choix
Dames 2	60	D2 D3	15	
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	48	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	33	Choix

PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE
N° INFO : 253

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	7	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	4	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	15	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	6	Choix

PISTOLET 50M
N° INFO : 500

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	18	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	40	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	42	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	23	Choix

CARABINE 50M - 60 BALLES « COUCHÉ »
N° INFO : 501

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	60	MF	6	Choix
Minimes Garçons	60	MF MG	6	Choix
Cadets Filles	60	MF CF	17	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	20	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	14	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	14	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	19	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	45	Choix
Dames 2	60	D2 D3	14	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	45	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	20	Choix

CARABINE 50M – 3 x 20
N° INFO : 502

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	60	MF	OPEN	Choix
Minimes Garçons	60	MG	OPEN	Choix
Cadets Filles	60	MF CF	8	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	11	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	7	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	14	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	15	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	22	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	17	Choix

RAPPEL : RÈGLEMENT CARABINE

- il sera tiré 1 balle par carton au 60b couché en 15 mn + 1h15
- il sera tiré 2 balles par carton au 3X20 en 15mn + 2h00

ATTENTION

Pour l'épreuve carabine 60b couché : les points seront comptés au 1/10^{ème} à l'échelon départemental et à l'échelon régional dans toutes les catégories.

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEU :

300m I.S.S.F.

SAMEDI 06 MAI 2023

STAND DE TIR DE VERSAILLES

2 route de Saint-CYR - 78000 VERSAILLES

Tél. 01 39 50 12 19

300m I.S.R.

VENDREDI 26 et SAMEDI 27 MAI 2023

STAND DE VERSAILLES

02 route de Saint-CYR - 78000 VERSAILLES

Tél. 01 39 50 12 19

I.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR – CARABINE 300m I.S.S.F. :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui sera également disponible sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront au plus tard le **24 AVRIL 2023** dûment complétées.

Date de clôture des inscriptions : le 24 AVRIL 2023 au soir.

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **28 AVRIL 2023**, sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>).

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **19 €** par discipline, pour les ADULTES.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **24 AVRIL 2023**.

II.1 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR – CARABINE 300m I.S.R. :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle qui sera disponible sur le site de la Ligue.

Ils les renverront au plus tard le **21 AVRIL 2023** dûment complétées (par mail ou par courrier ou déposé au Siège Social de la Ligue).

Date de clôture des inscriptions : le 21 AVRIL 2023 au soir

ATTENTION : un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **10 MAI 2023**, sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>).

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.2 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **19 €** par discipline.

II.3 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE – (voir règlement I.S.R. édition 2023) :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **22 MAI 2023 au soir**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 05 au 12 JUILLET 2023 à CHATEAUROUX**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

CARABINE 300M - 60BC N° INFO : 300

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Juniors Garçons	60	JF JG	libre	10
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre	18
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 3	60	D3 S3	libre	28

CARABINE 300M - 3 x 20 LIBRE N° INFO : 302

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre	9
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	9
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	9

I.S.R. GROS CALIBRE N° INFO : 305

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *	60

I.S.R. PETIT CALIBRE N° INFO : 306
--

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *	40

*** ATTENTION : DISCIPLINES I.S.R. (305 et 306) :**

Un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 08 et DIMANCHE 09 AVRIL 2023**

**E.G.E.
Stand du Pont de Pierre
Rue de Gérofosse
91150 ETAMPES**

La date limite des championnats départementaux est fixée au : **16 AVRIL 2023**.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de l'Essonne.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 MAI 2023**

**E.G.E.
Stand du Pont de Pierre
Rue de Gérofosse
91150 ETAMPES**

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats départementaux.

II.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :

Lors de leurs interdépartementaux les tireurs choisiront le jour où ils veulent tirer leurs championnats régionaux.

- Le responsable départemental transmettra le **fichier export ISIS** et le plan de tir prévisionnel sur lequel se seront inscrits tous les athlètes ayant participé aux interdépartementaux et désireux de tirer les régionaux au plus tard le **09 AVRIL 2023 au soir**.
- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **13 AVRIL 2023** sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org>).
- **Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à competitions@lirtidf.org et secretariat@lirtidf.org) au plus tard :**

Date de clôture des inscriptions : le 12 AVRIL 2023

Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **19 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue avant le **16 AVRIL 2023**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 06 au 09 JUILLET 2023 à GIEN**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

505 CIBLE MOBILE 50M 30+30	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	Quotas
	JG	60	libre	12
	S1	60	libre	12
	S2	60	libre	12

506 CIBLE MOBILE 50M MIXTE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	Quotas
	JG	40	libre	12
	S1	40	libre	12
	S2	40	libre	12

ÉCOLES DE TIR - PLATEAU

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

MINI SKEET ÉCOLES DE TIR : DIMANCHE 30 AVRIL 2023 à CHAMBLY (Oise)

Les athlètes devront s'inscrire auprès du club organisateur en suivant les instructions qui seront diffusées dans le courant du mois de **MARS 2023**.

MINI FOSSE ÉCOLES DE TIR : SAMEDI 22 AVRIL 2023 à GONESSE

PLATEAUX ÉCOLES DE TIR : SAMEDI 22 AVRIL 2023 à GONESSE

I.2 - INSCRIPTIONS :

Les clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui sera également disponible sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront au plus tard le **07 AVRIL 2023** dûment complétées.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 5 € par discipline

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire de la **FICHE D'INSCRIPTION ÉQUIPE** disponible sur le site internet de la Ligue et adressée aux clubs avec les fiches d'inscription individuelle.

Cette inscription est gratuite et devra être retournée au plus tard le **14 AVRIL 2023**.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : **du 13 au 16 JUILLET 2023 à CHATEAUROUX**

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

PLATEAUX ECOLES DE TIR
N° INFO : 111

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Benjamins Filles		Imposée BG		
Benjamins Garçons	30	Impossible	Libre	Imposée
Minimes Filles		Imposée MG		
Minimes Garçons	30	Impossible	Libre	Imposée

MINI FOSSE ECOLES DE TIR
N° INFO : 112

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles		Imposée CG		
Cadets Garçons	40	Impossible	Libre	Imposée

MINI SKEET ECOLES DE TIR
N° INFO : 113

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles		Imposée CG		
Cadets Garçons	40	Impossible	Libre	Imposée

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Fosse Olympique

SAMEDI 22 AVRIL 2023 à GONESSE

Skeet Olympique

DIMANCHE 30 AVRIL 2023 à CHAMBLY (Oise)

I.2 - INSCRIPTIONS - Skeet Olympique :

Les athlètes devront s'inscrire auprès du club organisateur en suivant les instructions qui seront diffusées dans le courant du mois de **mars 2023**.

- Fosse Olympique :

Les Clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser la fiche d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui sera également disponibles sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront, au plus tard le **07 AVRIL 2023** dûment remplies.

I.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 45 € par discipline, plateaux compris, pour les Seniors,
- 35 € par discipline, plateaux compris, pour les Dames et les Jeunes (cadets, juniors).

Les factures sont alors adressées aux clubs.

I.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire de la **FICHE D'INSCRIPTION ÉQUIPE** disponible sur le site internet de la Ligue et adressée aux clubs avec les fiches d'inscription individuelle. Cette inscription est gratuite et devra être retournée au plus tard **le 14 AVRIL 2023**.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEUX :

Double Trap, Fosse Olympique

du 04 au 09 JUILLET 2023 à CERNAY

et

Skeet Olympique

du 13 au 16 JUILLET 2023 à CHATEAUROUX

II.2 - QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

III - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F.	CHAMPIONNAT DE FRANCE *
			REGX	
001 FOSSE OLYMPIQUE	CF	125	libre	OPEN
002 SKEET OLYMPIQUE	CG	125	libre	OPEN
	JF	125	libre	OPEN
	JG	125	libre	OPEN
	D1	125	libre	OPEN
	S1	125	libre	OPEN
	S2	125	libre	OPEN
	S3	125	libre	OPEN

* L'accès aux Championnats de France est open sous réserve de participation au Championnat Régional et en fonction du nombre de places disponibles

SILHOUETTES MÉTALLIQUES

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

**Petit Calibre et
Carabine PC**

**SAMEDI 04 et DIMANCHE 05 MARS 2023
à ÉTRÉCHY (Essonne)**

Field

À définir

Gros Calibre

Championnats à tirer dans une autre Ligue

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du comité départemental organisateur.

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au : **16 AVRIL 2023.**

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX Petit Calibre et Carabine PC :

Il n'y aura pas de choix d'horaires ou de jour : le plan de tir des interdépartementaux sera reconduit et les athlètes seront automatiquement inscrits aux régionaux aux mêmes heures et même jour dans les mêmes disciplines.

L'accès aux Championnats Régionaux est libre, à condition d'avoir tiré les Championnats Départementaux.

RAPPEL :

Il n'est pas possible de tirer l'échelon départemental lors des championnats régionaux, et inversement.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

**Petit Calibre et
Carabine PC**

**SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 MAI 2023
à ÉTRÉCHY**

Field

À définir

Gros Calibre

Championnats à tirer dans une autre Ligue

II.2 - INSCRIPTIONS et PLANS DE TIR - (PC et Carabine PC) :

Le responsable départemental du championnat transmet le **fichier export ISIS** des championnats interdépartementaux à l'issue de la compétition **le 16 AVRIL 2023 au soir.**

Il adresse par mail à la Ligue le plan de tir prévisionnel des Régionaux **(PC et Carabine PC).**

Le plan de tir sera publié sur le site de la Ligue 10 jours avant la compétition régionale.

Dates de clôture des inscriptions : le 27 AVRIL 2023 (Petit Calibre et Carabine PC).

Les factures seront adressées aux clubs.

Field : à définir.

Gros Calibre :

Les tireurs devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **12 € pour les disciplines Combiné Debout :**
(403 Debout PGC - 407 Debout PPC - 408 Production visée ouverte FP – 409 Production visée optique FP),
- **15 € pour les autres disciplines.**

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le 27 AVRIL 2023 (Petit Calibre et Carabine PC).**

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 06 au 12 AOÛT 2023 à AUSSAC

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

IV - TABLEAU DES POINTS D'ACCES

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE	CHPT DE FRANCE	
			I.D.F.	1 X	2 X
			REGX *		
Pistolet - G.C.					
400	G.C. REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	28	26
401	G.C. PRODUCTION POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
402	G.C.UNLIMITED	S1	libre	24	20
403	G.C.DEBOUT	S1	libre	18	16
Pistolet – P.C.					
404	22 LR REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
405	22 LR PRODUCTION POS. LIBRE	S1	libre	32	30
406	22 LR UNLIMITED	S1	libre	20	18
407	22 LR DEBOUT	S1	libre	18	16
Fiel Pistol					
408	FIELD VISEE OUVERTE	S1	libre	20	18
409	FIELD VISEE OPTIQUE	S1	libre	22	20
Carabine – P.C.					
410	CARABINE 22LR LÉGÈRE	S1	libre	14	10
411	CARABINE 22LR SILHOUETTE	S1	libre	16	12
Carabine – G.C.					
412	CARABINE G.C. LÉGÈRE	S1	libre	14	11
413	CARABINE G.C. LOURDE	S1	libre	14	11

* RÉGIONAUX : accès libre sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

Pour les épreuves 811 et 812, 815 et 816, 820 et 822 et 823 : les tireurs devront choisir dès le début des échelons qualificatifs l'épreuve dans laquelle ils souhaitent concourir. Ils ne peuvent pas tirer les deux/trois sur la même saison.

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au **07 MAI 2023**.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux **championnats départementaux OBLIGATOIRES**.

*** ATTENTION : DISCIPLINES à 25M (830, 831 et 832)**

Suite aux résultats des départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombre de places à 25m disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

Les listes des qualifiés par discipline seront mises en ligne le 16 MAI 2023 sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org>).

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEU :

VENDREDI 09, SAMEDI 10 et DIMANCHE 11 JUIN 2023

STAND DE TIR DE VERSAILLES

2 Route de St Cyr

78000 VERSAILLES

Tél. 01.39.50.12.19

II.2 - INSCRIPTIONS (EN LIGNE) ET PLANS DE TIR :

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard impérativement le 07 MAI 2023 au soir**.

A partir du 17 MAI 2023, les athlètes qui veulent participer aux championnats régionaux doivent s'inscrire en ligne sur le site internet de la ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) en choisissant leur(s) série(s) :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : [le 17 MAI 2023](#)

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : [le 23 MAI 2023](#)

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur Club ou de la ligue.

La Ligue publie le **31 MAI 2023** sur son site les plans de tir définitifs puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements s'élèvent à : **15 € par discipline**

II.4 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

À l'issue de la compétition, la Ligue établira un classement par équipes, en tenant compte des 3 meilleurs scores par discipline et par club.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

La qualification aux championnats de France, implique obligatoirement la participation à l'échelon départemental et à l'échelon régional (sauf pour l'épreuve 821 où l'échelon départemental peut être facultatif si le Comité Départemental n'est pas encore équipé des matériels de ciblerie. C'est uniquement lors de l'échelon régional que les points sont pris en compte pour le calcul des quotas.

III.1 - **DATES ET LIEU :** du 20 au 22 JUILLET 2023 à VOLMERANGE

III.2 - **QUALIFICATION :** Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.

III.3 - **ACCÈS :** Qualification des meilleurs athlètes en fonction des quotas définis dans les tableaux spécifiques (voir ci-dessous).

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE QUALIFICATION aux CHAMPIONNATS DE FRANCE

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			ACCES REGX	QUOTAS
810	FUSIL à Répétition Manuelle	S1	libre	176
811	FUSIL Armes Modifiées Gros Calibre	S1	libre	88
812	FUSIL Armes Modifiées Petit Calibre	S1	libre	88
815	FSA - Gros Calibre	S1	libre	88
816	FSA - Petit Calibre	S1	libre	88
820	CARABINE d'initiation militaire 22 LR	S1	libre	150
822	CARABINE d'initiation militaire 22LR - position assis	S1	libre	25
823	CARABINE militaire match 22LR	S1	libre	144
821	CARABINE 22 LR semi-automatique	S1	libre	216
830	PISTOLET/REVOLVER	S1	QUOTA *	176
831	PISTOLET VITESSE RÉGLEMENTAIRE	S1	QUOTA *	252
832	ARMES DE POINGS AUTHENTIQUES	S1	QUOTA *	132

*** ATTENTION : DISCIPLINES à 25M (830, 831 et 832)**

Suite aux résultats des départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombre de places à 25m disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

*** ATTENTION :** interdiction de surclassement pour les cadets dans les épreuves tirées avec des armes de gros calibre – les seules épreuves TAR autorisées pour les cadets sont donc la 820, la 821 et la 823 (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023 – page 50).

**CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS
CARABINE 50M ET PISTOLET 25M
FOSSE OLYMPIQUE ET SKEET OLYMPIQUE**

I - COMPOSITION DES ÉQUIPES

Un club ne peut engager qu'une équipe par épreuve prévue au programme.

Carabine 50m :

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- 3 tirent en position « couché »,
- 1 en position « debout » et
- 1 en position « genou ».

Rappel : Au niveau régional, le score de l'équipe s'effectue en additionnant les résultats du régional individuel des 3 tireurs de 60 balles couché (comptage de ces points au dixième) et des 2 tireurs de 3x20 – comptage au point entier.

Pistolet 25m :

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- 4 utilisent une arme en Calibre 22 LR et
- 1 en Percussion Centrale.

Rappel : Au niveau régional, le total de l'équipe est effectué en additionnant les résultats des 4 tireurs de Pistolet 25m et du tireur Pistolet percussion centrale.

Fosse Olympique et Skeet Olympique :

Un club pourra engager une ou plusieurs équipes par épreuve.

Les équipes sont composées de 3 athlètes.

II - TOUR RÉGIONAL

Carabine 50m - Pistolet 25m :

Pour participer à l'échelon régional, les clubs doivent transmettre à la Ligue par mail competitions@lrtidf.org et secretariat@lrtidf.org - avant le tour individuel du championnat régional - le **09 MAI 2023** - la fiche d'inscription qui sera disponible sur le site de la Ligue **sans indiquer le nom des athlètes**.

La liste des équipes inscrites sera mise en ligne sur le site de la Ligue le 16 MAI 2023.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

A l'issue des championnats régionaux, la Ligue complètera les fiches en inscrivant les scores des athlètes ayant obtenu les meilleurs résultats avant de les transmettre à la Fédération.

Le classement du tour régional sera mis en ligne à l'issue de la compétition.

Plateau : Il n'y a pas de tour régional (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023 – pages 83-84 et 85).

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : Skeet Olympique : **du 02 et 04 JUIN 2023 à CHATEAUROUX**
Fosse Olympique : **du 16 et 18 JUIN 2023 à LONS-le-SAUNIER**

25/50m : **le 09 JUILLET 2023 à CHATEAUROUX**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2022-2023.